



Association La Harpe - Enfant de Droit

Actions de Formation et de Recherche en Psychothérapie de l'Enfant
134 Rue de Vaugirard 75015 PARIS - tél 01 45 49 96 97
fax 01 42 84 18 41

Willy Barral, psychanalyste
Président de l'Association

Paris, ce 22 octobre 2003

*A Monsieur le Président de la République Française,
Palais de l'Elysée, Paris.*

Monsieur le Président,

Cher Monsieur Jacques Chirac,

Je suis saisi par mon ami Jean-André Lucas, Président de l'Association des Infirmes Moteurs Cérébraux des Côtes d'Armor à St Brieuc, d'une demande d'intervention auprès de vous, pour sauver une découverte scientifique extraordinaire qui révolutionne tout ce que nous savions jusqu'à ce jour sur les handicaps de communication avec des polyhandicapés, des infirmes moteurs cérébraux ou même des autistes. Il s'agit de ce que l'on appelle aujourd'hui la « Communication Facilitée », découverte par le professeur en orthophonie Anne-Marguerite Vexiau. Le débat contradictoire est d'une actualité scientifique nationale, et sans votre autorité morale et politique, je crains fort que notre pays passe à côté d'une révolution humanitaire d'envergure.

Vous avez su rappeler à la nation, lors des récentes présidentielles, votre profond désir d'incarner les valeurs humanistes en faveur des handicapés, et avez déclaré l'année 2003 « Année européenne des handicapés ». Je connais votre engagement personnel dans ce domaine qui a scellé notre amitié depuis le 22 octobre 1988, lors du 20ème anniversaire de l'Association des Centres Educatifs du Limousin, ainsi qu'à l'occasion du colloque international que j'avais organisé à l'U.N.E.S.C.O., « La révolution des petits pas » en janvier 1990, juste après la signature à l'O.N.U. de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Vous m'avez toujours soutenu dans les causes que je défendais, comme par exemple la Maison Verte Françoise Dolto que j'ai pu créer, grâce à vous, à Erevan.

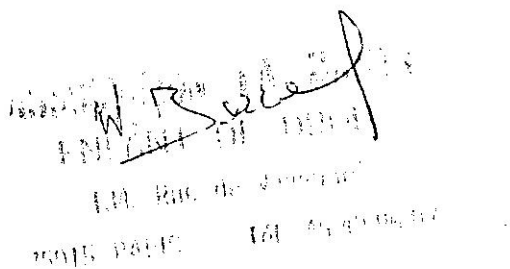
C'est pourquoi je me permets de venir vous solliciter une nouvelle fois, parce que vous seul, par l'autorité morale et politique de vos engagements auprès des handicapés, pouvez défendre leur cause: le droit à communiquer, grâce à une nouvelle méthode qui bouscule nos savoirs scientifiques d'hier. Ce serait magnifique que votre nom soit attaché à la promotion d'une nouvelle loi en leur faveur pour les protéger à l'avenir de tous ceux qui

veulent encore « bâillonner » leur parole. Heureusement, comme le disait le professeur Karl Jaspers, psychiatre et philosophe, « l'homme est plus que ce qu'il peut savoir de lui-même ».

Je vous ai établi un dossier scientifique et technique pour que vos services sachent de quoi il retourne, persuadé qu'ils sauront continuer à promouvoir notre pays au rang de premier pays des Droits de l'Homme. Cette cause des Droits de l'Homme, comme la cause des Handicapés, est une noble cause qui vous tient personnellement à coeur.

Je vous remercie par avance pour votre intervention, sur un plan national, mais aussi et plus particulièrement en faveur de mon ami Jean-André Lucas, Président des I.M.C. des Côtes d'Armor, père lui-même d'une jeune fille I.M.C. qui doit son évolution à la Communication Facilitée.

*Le Président de l'Association La Harpe-Enfant de Droit,
Willy Barral.*



The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Willy Barral'. Below the signature is a faint, circular official stamp or seal, likely from the Association La Harpe-Enfant de Droit, though the text within it is illegible due to fading.